
COMPTE RENDU

Réunion publique d'information
Jeudi 20 octobre – Le Bourget

Intervenants :

Jean-Baptiste Borsali, Maire du Bourget, Vice-Président de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol

Nathalie Poncin, Directrice du projet du Cluster des médias, SOLIDEO

Théo Barrière, Chargé de communication chantier et participation, SOLIDEO

Vincent Caussé, Event Sport Manager Escalade, Paris 2024

Régis Bourguignon, Chef de Projet, Direction de la Construction et de l'Architecture, SOLIDEO

Julie Marmonier, Adjointe au Directeur des espaces publics, SOLIDEO

Jérôme Baverel, Directeur Général des Services, Ville du Bourget

Kamel Ouarti, Directeur Général Adjoint des Services, Ville du Bourget

Mehdi Nezzar, Directeur des sports et de la jeunesse, Ville du Bourget

Animatrice :

Marianne Riboullet, Directrice du pôle concertation, Sennse.

Introduction

La réunion d'information dédiée au Parc sportif et scolaire est ouverte par l'animatrice Sennse, **Marianne Riboullet**.

Jean-Baptiste Borsali (Maire du Bourget, Vice-Président de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol) prend la parole pour introduire la réunion. Monsieur le maire remercie les participants, venus nombreux à cette réunion de présentation sur les travaux du Parc sportif et scolaire.

Jean-Baptiste Borsali explique que le contexte actuel est celui d'une phase complexe, la phase concrète des Jeux Olympiques et Paralympiques. Monsieur Borsali rappelle que le sujet a été abordé durant de nombreuses années, depuis que Le Bourget, Paris et la Seine-Saint-Denis ont été désignées comme villes d'accueil des Jeux en France.

La phase opérationnelle des travaux a donc débuté, et Jean-Baptiste Borsali souligne que pour la ville du Bourget, il s'agit d'une opportunité unique. Cette opportunité a été saisie dans l'optique d'améliorer et enrichir les équipements publics sportifs, à destination des 17 000 Bourgetins, sans que la ville n'ait à investir. Monsieur le maire ajoute qu'il fallait donc mobiliser tous les services et tous les efforts pour réussir cette transition entre l'actuel Parc scolaire et sportif et ce que sera le futur Parc.

Jean-Baptiste Borsali rappelle que lorsque Le Bourget a été identifiée pour devenir un site accueillant les Jeux en juillet 2020, il était alors question que la ville accueille les épreuves de volley

puis celles de badminton. Durant l'été 2020, la presse annonçait que la ville pouvait se voir retirer des épreuves : sans épreuve, pas d'héritage. Après une mobilisation importante, la ville a pu obtenir une épreuve, celle de l'escalade ce qui a permis de garantir la réalisation des infrastructures sportives présentées ce jour.

Jean-Baptiste Borsali ajoute que les associations sportives présentes ont en tête que les infrastructures de la ville vieillissent, comme la tribune du football, les vestiaires, le gymnase Raoul Clerget. Le maire souligne des coûts d'énergie et de maintenance importants pour la ville et qu'avec la livraison des équipements neufs à venir, la ville pourra effectuer des économies d'énergie. Monsieur le maire explique qu'au-delà des Jeux Olympiques, il s'agit d'un héritage que la ville du Bourget n'aurait pas pu s'offrir aussi rapidement.

Le Bourget héritera ainsi d'un nouveau gymnase, venant remplacer l'actuel gymnase Raoul Clerget, de terrains de football, de tennis, un boulodrome, des espaces de jeux libres, ainsi que d'un grand parc, un véritable poumon vert doté d'arbres et d'espaces verts.

Jean-Baptiste Borsali mentionne aussi la passerelle qui reliera Le Bourget et Dugny, qui reconnectera les deux villes. Celle-ci permettra également aux Bourgetins d'accéder plus directement au parc Georges-Valbon.

Monsieur le maire évoque enfin les deux futures écoles en construction avec une rentrée scolaire au mois de janvier 2023. Monsieur Borsali indique que la ville du Bourget finance la construction de ces deux écoles à hauteur de 3,7 millions d'euros environ, sur un budget total de 14 millions. Jean-Baptiste Borsali souligne que les Jeux Olympiques et Paralympiques permettent aussi de transformer la ville, mentionnant la rénovation de l'avenue Jean Jaurès et les travaux sur la N2.

Le maire répète que les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent donc une réelle opportunité pour la ville du Bourget et remercie la SOLIDEO pour son aide et son accompagnement afin de transformer la ville et offrir des équipements publics de qualité aux Bourgetins. Il s'agit en outre d'un véritable booster pour Le Bourget, qui bénéficiera d'une image autre que celle de l'aéronautique : celle d'une ville sportive.

Nathalie Poncin, (Directrice du Projet du Cluster des médias, SOLIDEO) prend ensuite la parole et indique que la SOLIDEO a à cœur de venir présenter ce projet. Elle souligne qu'il s'agit d'un projet formidable, qui permettra à tous les Bourgetins de vivre au rythme d'une épreuve trépidante dans un événement sportif mondialement retransmis.

Nathalie Poncin explique qu'il s'agit aussi et surtout d'un enjeu d'héritage très fort. Le Parc sportif et scolaire deviendra en effet une vraie opportunité pour la ville de réunir les sportifs et les écoliers autour d'un vrai cœur de parc agrandi de 4 hectares, avec plus de 1 000 arbres, ses différents équipements sportifs. Madame Poncin souligne que la prise en compte des besoins et expressions des usagers sur la conception du futur parc est majeure dans la réalisation de ces équipements. Nathalie Poncin indique qu'il y a donc un besoin de restitution sur toutes les concertations qui ont débuté dès 2019.

Nathalie Poncin explique que Paris 2024 présentera durant la réunion le visage du Bourget pendant les Jeux Olympiques. Sera également présenté l'avancement des différents équipements sportifs qui forment la colonne vertébrale de ce projet, mais aussi des aménagements d'espaces publics — des espaces de détente, des espaces de jeux, des espaces verts. Enfin, Nathalie Poncin évoque un équipement public phare dans ce projet : la passerelle, qui réunira les territoires du Bourget et de Dugny. L'avancement des écoles sera également abordé.

Nathalie Poncin remercie l'ensemble des participants jusqu'à présent, soulignant une forte mobilisation des écoliers, notamment les collégiens du Collège Didier Daurat. Madame Poncin invite chacun à s'exprimer pour cette soirée d'échanges et de partage, en particulier lors des temps de questions-réponses.

Marianne Riboullet reprend la parole et indique que la soirée s'articulera autour de trois grands temps : un premier temps dédié au Parc sportif et scolaire pendant les Jeux de Paris 2024 ; le deuxième temps étant consacré à la passerelle entre Le Bourget et Dugny ; le troisième thème concernant l'aménagement du Parc sportif et scolaire du Bourget avec les équipes de la SOLIDEO et les équipes de la ville du Bourget.

Les actualités du dialogue avec les habitants

Théo Barrière (Chargé de communication chantier et participation, SOLIDEO) indique que sa présentation portera sur les grandes actions menées en 2022 et fin 2021.

Théo Barrière évoque l'exposition installée dans le parc sportif et scolaire fin juin 2022, qui préfigure les aménagements à venir. Elle peut se découvrir en totale autonomie, avec un guide de visite papier disponible à la mairie et à l'espace Maurice Houyoux. Théo Barrière indique que des visites ont été organisées fin juin avec plusieurs associations. Théo Barrière remercie à nouveau les clubs de football et de tennis, qui se sont mobilisés pour cette visite.

Théo Barrière indique que l'année a été marquée par de nombreuses actions en direction du collège Didier Daurat. Fin 2021 des actions de sensibilisation sur le thème de la sécurité à proximité d'un chantier ont eu lieu. Le projet leur a également été présenté. Un forum des métiers a été organisé début 2022, au cours duquel les collégiens ont pu découvrir plus précisément le travail que mène la SOLIDEO au quotidien. En juin 2022 les élèves ont été interrogés au sujet de l'aménagement du futur parc. Théo Barrière souligne la mobilisation sur cette phase de participation : près de 250 personnes rencontrées contribuant à faire évoluer le projet des espaces publics.

1. Le Parc sportif et scolaire pendant les Jeux de Paris 2024

Intervention de Paris 2024

Vincent Caussé (Sport Event Manager Escalade, Paris 2024) introduit son exposé en expliquant que celui-ci constituera un avant-goût de ce qui va se dérouler au mois d'août 2024 sur le site du Bourget.

Il remercie Jean-Baptiste Borsali et Nathalie Poncin pour leur accueil et diffuse ensuite une vidéo qui donne le rythme et le ton de ce que Paris 2024 veut insuffler à ces Jeux.

Diffusion d'une vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=gkFNbtT2Y-M>

Vincent Caussé reprend la parole et indique que l'escalade compte beaucoup pour les Jeux Olympiques, rappelant le succès qu'a eu l'épreuve à Tokyo — hélas sans public — ainsi qu'aux championnats d'Europe à Munich cet été. Vincent Caussé souligne l'engouement, que ce soit au niveau de la Fédération française et de la Fédération internationale, de la part des médias et du grand public autour de cette belle activité, dont l'ensemble des Bourgetins pourra profiter après les Jeux Olympiques de 2024.

Vincent Caussé évoque ensuite l'importance et l'impact des Jeux Olympiques qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août et les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024. Tout le sport

mondial et tous les médias du monde convergeront sur tous les sites répartis en France, et notamment au Bourget.

Vincent Caussé présente la volonté de parité et d'équité femmes-hommes, que ce soit chez les athlètes, chez les volontaires, ou chez les collaborateurs et collaboratrices des équipes de Paris 2024.

S'agissant de la billetterie, un tirage au sort permettant d'accéder à la plateforme d'achat aura lieu en mai 2023. Un unique site de vente sera géré par Paris 2024, et pour la première fois sur des Jeux la billetterie sera 100 % digitale.

Vincent Caussé évoque ensuite plus particulièrement l'escalade. Monsieur Caussé explique que la première discipline sera celle de la vitesse : un mur de 15 mètres de haut avec 5 degrés d'inclinaison. Les meilleurs hommes le parcourent en 5 secondes, les meilleures femmes en 6 secondes 30. La seconde sera un combiné des deux autres disciplines : celle du bloc, sur des agrès de 4,5 m de haut avec une réception sur des tapis de gym, et celle de la difficulté, avec une corde, des mousquetons, un baudrier et de l'assurage. L'escalade rassemblera 14 hommes et 14 femmes en vitesse, 20 hommes et 20 femmes en bloc et difficulté. Vincent Caussé explique que les épreuves d'escalade commenceront le lundi 5 août, soit la deuxième semaine des Jeux, et s'achèvera la veille de la cérémonie de clôture, le samedi 11 août. L'escalade occupera l'espace médiatique tous les jours de la semaine, avec un rendez-vous quotidien de 10 h à 13 h 30 ou 14 h en fonction des journées. Tous les jours, les spectateurs et téléspectateurs entendront parler de l'escalade, ainsi que de la ville du Bourget.

Vincent Caussé explique qu'à partir du 1^{er} avril et jusqu'au 27 août 2024, le parc sportif sera uniquement consacré aux Jeux Olympiques, avec un premier temps consacré au montage de tous les équipements, puis un temps de réalisation de la compétition, et enfin un temps de démontage. Monsieur Caussé indique que la piste d'athlétisme et la tribune seront utilisées pour l'organisation générale : la cantine des bénévoles, la salle de presse, ainsi que tous les espaces pour la télédiffusion. De plus, dans ce qui sera après 2024 une partie arborée et végétalisée du parc, sera installé le terrain de jeu, ou « *field of play* » où sera montée la tribune temporaire avec les équipements. Une esquisse de ce à quoi va ressembler le parc sportif et scolaire du Bourget pendant les Jeux a en outre été projetée (page 19 de la présentation). Vincent Caussé souligne que le travail se poursuit pour réaliser un ensemble cohérent et esthétique.

Pour Vincent Caussé les Jeux Olympiques sont avant tout une fête et une célébration pour les athlètes et pour le sport mondial et un moment de rassemblement unique pour tout le public présent. Il s'agit d'un événement unique dans la vie des Français.

Jean-Baptiste Borsali apporte un complément d'information concernant les billets. La Ville du Bourget achètera des billets pour les redistribuer aux Bourgetins selon des modalités qui restent à définir. Le Département et d'autres partenaires — la Métropole du Grand Paris, l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol comptent également en acheter et en redistribuer aux habitants des territoires concernés dont Le Bourget.

Temps d'échanges

Question 1 : Pouvez-vous nous indiquer l'emplacement exact du mur d'escalade sur le plan masse ? S'agissant des écoles qui font deux étages, et donc probablement 10 mètres maximum, la casquette de protection des murs d'escalade dépassera-t-elle et sera-t-elle visible depuis les rues voisines ?

Vincent Caussé pointe le mur de compétition, précise où sera le mur d'échauffement et d'entraînement des athlètes. Il explique par ailleurs, s'agissant de la casquette, que l'objectif est d'habiller toutes les structures échafaudées aux couleurs de Paris 2024 : tout sera embelli, masqué ou habillé par de la signalétique olympique.

Jean-Baptiste Borsali précise en outre **que le mur de compétition est une infrastructure temporaire**, qui sera enlevée après les Jeux Olympiques et avant les Jeux Paralympiques. L'équipement pérenne se situe dans le gymnase.

Question 2 : Comment sera réutilisé ce mur d'escalade ?

Vincent Caussé indique que ce mur d'escalade est fourni gracieusement par le partenaire de la Fédération internationale, la société française Entre-Prises, et entre dans un programme de réutilisation. Les plaques sont en effet démontables et remontables dans un autre gymnase ou sous une autre forme. Sa destination n'est pas encore arrêtée ; Paris 2024 pourra mettre en relation de potentiels acquéreurs avec Entre-Prises pour réutiliser ce mur.

En complément au sujet des volontaires : le programme envisage le soutien de 45 000 volontaires sur l'ensemble des sites des Jeux. A partir du mois de mars, chacun peut candidater à un poste de volontaire sur la plateforme de recrutement. Le spectre d'occupation des volontaires couvre un éventail très large d'activités. Certains volontaires seront dédiés à la performance et au sport, agissant sur les stades et dans les gymnases aux côtés des fédérations internationales et des sportifs, mais d'autres volontaires sont aussi là pour faire vivre une expérience riche et mémorable aux spectateurs et aux journalistes – accueil, accréditations, restauration, etc. Vincent Caussé souligne qu'il n'y a donc pas nécessairement besoin d'avoir une appétence sportive ou une technicité particulière : toutes et tous seront les bienvenus dans le programme de volontariat pour vivre cet événement de l'intérieur.

2. La future passerelle entre Le Bourget et Dugny

Intervention de SOLIDEO

Régis Bourguignon (Chef de Projet, Direction de la Construction et de l'Architecture, SOLIDEO) indique tout d'abord que la passerelle mesure 100 mètres de longueur et enjambe l'ensemble des voies de l'autoroute A1. Elle sera réservée aux mobilités douces, donc fermée à la circulation des véhicules à moteur (sauf véhicules de secours). De plus, elle sera aménagée pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, qui pourront l'emprunter sans aucune difficulté. De chaque côté seront installés des ouvrages d'accès sous la forme d'une sorte de talus paysager. Différentes esquisses ont été diffusées (cf. pages 23 à 25 de la présentation).

La passerelle sera en bois massif, avec une structure béton pour assurer la solidité des fondations. Le choix du bois est ambitieux et fait la démonstration de l'exemplarité dans certains projets de construction en France. Il s'agit d'un défi technique, le site étant très contraint par l'autoroute (générant de la pollution sur le bois) ou les intempéries (qui peuvent également impacter la passerelle). Toutes ces contraintes sont prises en compte dans la conception et la réalisation des travaux pour assurer la pérennité de cet ouvrage. Régis Bourguignon souligne en outre que même s'il faudra défricher quelques arbres au niveau du talus, le projet prévoit d'en replanter environ 10 fois plus (cf. page 28 de la présentation : 12 arbres coupés au Bourget contre 50 arbres plantés et 130 jeunes arbres).

Régis Bourguignon évoque les temps de parcours : depuis le parc sportif et scolaire du Bourget, on pourra rejoindre le Village des médias en 10 minutes, le Parc Georges Valbon en 20 minutes, et le centre de la ville de Dugny en 25 minutes. À l'inverse, depuis le quartier de la Comète à Dugny, on pourra se rendre au centre du Bourget en 15 minutes.

S'agissant du calendrier, les travaux préparatoires ont démarré au début du mois d'octobre 2022 de part et d'autre de l'autoroute. D'ici le deuxième trimestre 2023, ces travaux continueront (terrassements, fondations, préparation) et à partir du mois d'août, la passerelle sera mise en place. Elle sera installée par un grutage sur l'ensemble du mois d'août 2023, avec des interventions réalisées une nuit sur deux pour limiter la gêne pour les riverains et pour les usagers de l'autoroute A1. Cette dernière ne sera que partiellement fermée pendant le grutage, des voies de circulation seront conservées dans les deux sens. Il ajoute que les aménagements définitifs seront réalisés sur la fin de l'année 2023. Au premier trimestre 2024, les travaux seront terminés et la passerelle sera livrée et ouverte au public. Pour la bonne conduite du chantier, tous les principes Hygiène, Santé, Environnement (HSE) de la SOLIDEO seront suivis, avec des mesures spécifiques mises en place pour s'assurer qu'il n'y aura aucune gêne pour les riverains notamment en termes de propreté.

Régis Bourguignon précise enfin que le projet dans son ensemble mesurera environ 400 m de longueur (ouvrages et rampe d'accès, passerelle), dont 100m pour la passerelle. Monsieur Bourguignon souligne à nouveau qu'un grand nombre d'arbres seront plantés dans le cadre de ce projet, permettant de créer de part et d'autre de la passerelle de véritables promenades plantées qui deviendront non seulement des lieux de passage, mais aussi des lieux de vie qui pourront être utilisés par les habitants des deux communes.

Question 3 : Jean-Baptiste Borsali prend à son tour la parole et évoque une question qui lui a été posée à plusieurs reprises : la circulation de l'autoroute sera-t-elle coupée le temps que la passerelle soit installée ?

Régis Bourguignon lui répond et indique que le grutage de la passerelle sera réalisé uniquement de nuit. Cela se déroulera tout le mois d'août, l'autoroute sera donc coupée une nuit sur deux. Il précise cependant que l'autoroute ne sera jamais totalement coupée : il y aura toujours des voies de circulation disponibles dans les deux sens. Il répète que les interventions ne se dérouleront que de nuit et ajoute que les fermetures de nuit de l'autoroute auront lieu entre 22 h et 4 h.

Jean-Baptiste Borsali indique en outre qu'avec le maire de la ville de Dugny s'était posé la question de la sécurisation de cette passerelle pour éviter les intrusions la nuit. Ainsi du côté du Bourget la passerelle sera fermée avec une grille (dans les horaires de fermeture du parc sportif et scolaire) et, côté Dugny, une réflexion similaire est menée pour sécuriser la passerelle la nuit.

Temps d'échanges

Question 4 : Est-ce que le Département s'est emparé de la question paysagère pour les randonneurs, promeneurs ou joggeurs voulant se rendre au Parc de La Courneuve ?

Nathalie Poncin indique que cette réflexion est en cours, mais n'a pas encore suffisamment mûri. Il est envisagé de créer un parcours qui emprunterait, depuis le parc sportif et scolaire, via la passerelle réservée aux mobilités douces, un cheminement en héritage qui passerait par une voie piétonne au sein du Village des médias pour rejoindre par un sentier piéton aménagé le parc Georges-Valbon.

Question 5 : Pour les habitants qui résident dans la rue en face des écoles, a-t-on l'assurance qu'il n'y aura pas de nuisances importantes la nuit ?

Régis Bourguignon indique qu'il y aura forcément des nuisances. Les opérations de grutage généreront en effet du bruit, une nuit sur deux durant le mois d'août, et uniquement en semaine. La nuisance principale étant lumineuse, puisque le chantier ayant lieu de nuit, doit être éclairé.

3. L'aménagement du parc sportif et scolaire du Bourget

Intervention de la SOLIDEO

Nathalie Poncin a diffusé plusieurs vues et schémas (pages 32 à 38 de la présentation) permettant de visualiser le futur parc sportif et scolaire et ses environs. De nombreux équipements seront ainsi réalisés. En lien avec la ville du Bourget, la SOLIDEO a eu à cœur de préserver au maximum l'activité sportive durant la période de travaux.

Nathalie Poncin précise ensuite le phasage des travaux. En termes d'ouverture des équipements, au premier trimestre 2023 seront mis en service les terrains de tennis et le terrain d'honneur, la tribune au début de l'été. Les écoles ouvriront à la rentrée de janvier 2023. En 2024, le gymnase sera livré après les Jeux Olympiques et dédié aux entraînements des sportifs pendant les Jeux, un deuxième terrain d'entraînement sera finalisé après les Jeux. Les city-stades et les boulodromes seront réalisés après les Jeux, sur le parvis d'accès au site d'escalade qui servira aussi de parvis d'accès au parc en phase Héritage. Les tennis phase 2 viendront prendre la place de la piscine actuelle, dès lors que la future piscine sera réalisée, sous maîtrise d'ouvrage de la ville.

Nathalie Poncin évoque ensuite la sécurité, enjeu prioritaire des chantiers de la SOLIDEO. Un travail est fait en lien avec le Département, via une coordination élargie à tous les acteurs réalisant des travaux dans le grand Cluster. L'objectif est de donner des consignes claires aux chauffeurs et des itinéraires bien précis. Nathalie Poncin indique en outre que sont aussi en place des systèmes de gardiennage pour veiller à ce que les accès aux chantiers soient réservés aux seules personnes habilitées. Il y a aussi un gardien en sortie du chantier, sur la voie de l'aéropostale. Pour les chantiers qui sont au cœur des activités de la ville, un dispositif d'homme-traffic a été déployé notamment autour du collège à proximité duquel des camions sortent du chantier par la voie de l'aéropostale, et pour la prochaine phase de démolition du groupe scolaire, des agents de régulation de trafic seront mis en place. Nathalie Poncin explique en outre que la SOLIDEO se tient à la disposition des écoles, en collaboration avec la prévention routière, pour venir les sensibiliser régulièrement sur ces sujets de sécurité routière.

Jean-Baptiste Borsali prend ensuite la parole et explique que le planning a été élaboré avec la SOLIDEO de manière à pénaliser le moins possible les associations sportives et le calendrier des rencontres ainsi que les entraînements.

Régis Bourguignon prend ensuite la parole pour présenter les équipements sportifs. Il commence par le futur club de tennis du Bourget, qu'il désigne sur un schéma (cf page 33 de la présentation). Le club de tennis contient trois courts de tennis couverts en terre battue, avec une partie club-house, qui contient des vestiaires, des locaux de vie, un bureau. La façade en bois ajourée est composée de lames de bardage horizontales (initialement verticales mais modifiées à la demande du club), permettant à la fois d'assurer la ventilation intérieure des terrains tout en protégeant les venues d'eaux, notamment de pluie, à l'intérieur du cours. Il précise que le club de tennis sera livré et mis en service au premier trimestre 2023. Une photo des travaux en cours a été diffusée (cf. page 41 de la présentation), montrant la mise en œuvre de la structure en bois, ainsi que toute la toiture en toile

tendue, déjà fonctionnelle. Sur la partie gauche de la photo se trouve la partie club-house. Une autre photo permet en outre de se rendre compte du volume du club de tennis — ce sera l'un des plus grands équipements sportifs du Parc des sports : plus de 2 500 m² de surface au total.

Il évoque ensuite la tribune du terrain d'honneur de football. Une vue depuis le cœur du parc a été diffusée. On y voit les différents accès, les lieux de restauration, les locaux nécessaires au club — bureaux, vestiaires, stockage — permettant de répondre à ses besoins, à proximité immédiate du terrain d'honneur. Le terrain d'honneur sera livré au premier trimestre 2023, et la tribune à l'horizon de l'été.

Régis Bourguignon présente ensuite le futur gymnase, qui servira de site d'entraînement pour les épreuves d'escalade pendant les Jeux. C'est un gymnase avant tout omnisports, qui a vocation à accueillir différentes associations sportives. Le gymnase recevra notamment une homologation interrégionale pour la pratique du handball. Dans ce gymnase sont, en outre, recréés des murs d'escalade pour les trois types d'épreuves : une structure artificielle d'escalade à l'homologation internationale, 1 bloc d'escalade difficulté et 1 bloc d'escalade vitesse. Ces structures mesureront 11 mètres de hauteur. Le gymnase en lui-même sera livré au deuxième trimestre 2024, mais il sera livré directement à Paris 2024 pour l'organisation des épreuves, et ne sera ouvert au public qu'à l'issue, donc au quatrième trimestre 2024.

Mehdi Nezzar (Directeur des sports et de la jeunesse, Ville du Bourget) explique que l'idée est d'interrompre le moins possible les activités sportives des adhérents et des scolaires.

Des opérations-tiroirs sont menées, par exemple s'agissant du club de pétanque avec lequel un travail a été fait en vue d'une relocalisation pendant au moins cinq ans sur le square Charles de Gaulle, avec un aménagement minimum. Le club reviendra ensuite sur le parc sportif et scolaire.

Un travail de remplacement du sol du gymnase Paul Simon permettra d'accueillir et d'homologuer des compétitions de handball en attendant la livraison du futur gymnase.

Mehdi Nezzar remercie au passage les associations qui coopèrent, comprenant l'héritage qu'il y aura pour la ville du Bourget.

Théo Barrière intervient ensuite, rappelant qu'une participation citoyenne a été organisée au mois de juin. Elle s'est articulée autour de trois grandes rencontres dans le parc sportif et scolaire (deux devant la piscine, une dans le collège Didier Daurat). Ceci a permis de faire la rencontre de 250 participants, qui ont été interrogés sur de grands thèmes : jouer, pratiquer du sport, se réunir, se détendre. Les personnes ont également pu exprimer leurs envies et leurs attentes pour le futur parc, s'agissant des mobiliers et des usages dans les futurs espaces publics.

Monsieur Barrière annonce la présentation à suivre du bilan de cette concertation. L'un des thèmes centraux étant celui de l'inclusivité. Les personnes étaient attachées à avoir des aménagements correspondant à tous types de publics, en termes d'âge ainsi que de mobilité. Il souligne que cette attente a été prise en compte, et l'on retrouve cette thématique dans tout le mobilier sportif, toutes les assises, tous les jeux mis en œuvre. On retrouve également des aménagements demandés, comme un parc. Théo Barrière précise qu'il manque aujourd'hui des aménagements pour se reposer ou se détendre, et ajoute qu'a été imaginé un parc paysager avec des pelouses, des bancs, des banquettes, permettant de diversifier les usages. Il y avait aussi une grande demande de végétalisation. De nombreux arbres vont être plantés et des zones aménagées baignées de verdure vont être mises en place, permettant aussi de développer les usages dans un cadre serein et détendu.

Enfin, un des derniers axes portait sur les déplacements. Théo Barrière indique que l'objectif est bien de veiller à penser des déplacements agréables, avec notamment la mise en place d'arceaux vélos, de promenades végétalisées, d'enrobés limitant les nuisances sonores, assurant le calme et la tranquillité de tous dans le parc sportif et scolaire.

Julie Marmonier (Adjointe au Directeur des espaces publics, SOLIDEO) présente les espaces publics, notamment le parc et les cheminements doux.

Elle désigne sur le plan diffusé à l'écran (page 52 de la présentation) le cœur du parc, pensé comme un espace de repos très paysager, qui sera aussi un îlot de fraîcheur par rapport aux étés chauds qui arrivent avec le réchauffement climatique. Le parvis des écoles est par ailleurs en cours de travaux.

Elle évoque ensuite les différents équipements sportifs et indique qu'un travail porte sur le terrain d'honneur synthétique avec les pistes d'athlétisme et la grande allée centrale permettant de connecter la passerelle jusqu'à Dugny et relier tous ces équipements.

S'agissant du parvis, celui-ci accueillera city-stade, tables de ping-pong, etc. et sera prolongé vers le parc avec une aire de pratique libre, pelouse, etc. Julie Marmonier diffuse également quelques photos du chantier en cours, où l'on peut voir les futures écoles, ainsi que le prolongement de la rue Salengro avec la pose des pavés (page 53 de la présentation) pour créer des aires de stationnement. Elle projette aussi une vue aérienne du chantier (page 54 de la présentation), où l'on voit le terrain d'entraînement toujours en fonction actuellement et qui sera démoli une fois que le terrain d'honneur sera livré, et la rue Salengro qui est en cours de travaux entre les deux écoles. Julie Marmonier diffuse aussi une perspective des futurs espaces publics (page 55 de la présentation), montrant que les équipements sportifs seront accompagnés de plantations assez denses, de mobiliers de repos, d'assises, etc.

Julie Marmonier précise les prochaines étapes du chantier :

- D'ici la fin de l'année 2022, seront livrés, en parallèle des écoles pour pouvoir assurer leur bon fonctionnement, le prolongement de la rue Salengro et le parvis d'entrée des nouvelles écoles. En outre, les travaux du terrain d'honneur se poursuivent et les travaux sur les anciens city-stades vont bientôt démarrer avec des diagnostics archéologiques préventifs.
- Au premier semestre 2023, le terrain d'honneur aura été mis en service et la déconstruction du terrain central pourra commencer pour démarrer les travaux du futur parc et du parvis pour une mise en service avant les Jeux.
- De juillet à décembre 2023, les travaux se poursuivent avec le cœur du parc, les travaux du gymnase et de la passerelle également, et la végétalisation arriveront à la fin de l'année 2023, pour respecter les périodes de plantations.

Jean-Baptiste Borsali précise qu'au fur et à mesure de l'avancée des travaux, les espaces disponibles au sein du parc seront progressivement et temporairement réduits. Monsieur le maire indique qu'il faudra être compréhensif, car certains événements ne pourront se tenir en 2023. Par exemple, des solutions sont à l'étude pour envisager de tirer le feu d'artifice ou non (selon les conditions de sécurité) — habituellement tiré depuis le parc sportif. Il explique que les contraintes sont très difficiles du fait de la proximité avec l'aéroport du Bourget. Ainsi, en 2023, voire en juillet 2024, il ne sera peut-être pas possible de tirer le feu d'artifice. Le maire assure cependant que des réflexions sont en cours pour essayer de trouver des solutions de remplacement, même si tout ne sera pas possible.

Nathalie Poncin ajoute que pour compenser, l'idée est de pouvoir célébrer au fur et à mesure les mises en service des différents équipements sportifs, la ville et la SOLIDEO reviendront ainsi vers les citoyens pour proposer des moments festifs.

Kamel Ouarti (Directeur Général Adjoint des Services, Ville du Bourget) prend ensuite la parole pour présenter les futures écoles du Bourget. Il souligne que la question s'est posée d'intégrer ou non ce thème à cette soirée, qui concernait surtout les équipements sportifs, les espaces publics et la passerelle. Mais il a été finalement décidé de présenter les écoles, d'une part parce qu'elles font partie du parc sportif et scolaire, et d'autre part parce que la rentrée est imminente : le 3 janvier 2023.

Monsieur Ouarti indique que les travaux se terminent, rappelant que les ouvrages représentent un total de 31 classes : 14 classes, 9 en élémentaire et 5 en maternelle, avec accueil de loisirs et espace de restauration sur une école, et sur l'autre 17 classes, 11 élémentaires et 6 maternelles, un espace de restauration et une salle polyvalente.

Jérôme Baverel (Directeur Général des Services, Ville du Bourget) précise que ce sont donc 4 classes supplémentaires qui seront ouvertes par rapport aux écoles actuelles.

Kamel Ouarti ajoute que le projet prend aussi en compte la possibilité d'extensions s'il y a besoin de classes supplémentaires. Il rappelle que ces écoles ont été officiellement baptisées : l'une sera l'école Jean Jaurès, la deuxième Jacqueline Auriol.

Les deux cours d'école seront végétalisées, et la toiture sera en terrasse. Les structures seront par ailleurs adaptées pour les enfants en situation de handicap — les classes ULIS. Il y aura également un accueil pour des enfants en difficulté via le réseau RASED, ainsi que pour des enfants arrivant en France et ne sachant pas parler français.

Monsieur Ouarti rappelle l'ambition environnementale importante depuis le début de ce projet, citant notamment l'obtention du label Passivhaus, qui concerne la construction de bâtiments très économes en énergies. Il mentionne aussi l'inscription dans une démarche BDF qui permet de garantir des bâtiments durables, par exemple la structure bois de la passerelle. La certification E2C1 acte le respect des dispositions de la loi relative à la transition énergétique en utilisant les énergies renouvelables et des matériaux basse consommation carbone.

Kamel Ouarti conclut son propos en précisant que beaucoup de réunions s'organisent en ce moment avec la communauté éducative et l'inspection académique pour faire en sorte que la rentrée se passe dans les meilleures conditions. Le déménagement aura lieu pendant les vacances de Noël, avec une société missionnée, mais aussi l'aide de tous les agents disponibles sur la ville, afin que la rentrée se fasse dans les meilleures conditions le 3 janvier 2023.

Temps d'échanges

Question 6 : Des parkings sont-ils prévus autour du complexe sportif ? D'autre part, concernant le phasage, les infrastructures seront-elles fermées entre le début de l'année 2024 et les Jeux Olympiques, notamment le club de tennis ?

Julie Marmonier indique que sur les espaces publics a été prévue une zone de stationnement située aux abords du terrain d'honneur, à proximité de la future piscine, et également dans le prolongement de la rue Salengro. Ces stationnements seront contrôlés en semaine, mais ouverts le week-end pour les équipements du parc. En outre, le stationnement en face du collège sera maintenu.

Régis Bourguignon explique par ailleurs que le club de tennis ne sera pas du tout dans le périmètre des Jeux et ne connaîtra donc aucune fermeture. En ce qui concerne les autres équipements, il confirme qu'à partir du moment où Paris 2024 vient s'installer, début avril, le reste des équipements sera remis à Paris 2024 pour préparer l'installation des Jeux.

Question 7 : Est-il envisagé d'organiser une tripartite SOLIDEO-ville-club de foot ? D'autre part, s'agissant du calendrier du club de foot, est-il possible de trouver une solution commune pour respecter l'obligation de fournir des vestiaires ?

Nathalie Poncin indique que le sujet des vestiaires a été abordé avec la Ville. Elle rappelle qu'une réunion doit se tenir avec l'association de football courant novembre, où il sera possible de définir ces modalités. Elle confirme qu'il faut trouver une solution à partir de fin février 2023, puisque les vestiaires ne pourront pas perdurer, pour donner suite aux travaux de déconstruction du terrain d'entraînement. La solution imaginée concernait la possibilité d'avoir un switch des matchs, c'est-à-dire que les matchs se déroulent d'abord dans la deuxième ville, et organiser les matchs retours au Bourget dès la récupération des vestiaires.

Le sujet de la pratique sportive des élèves doit aussi être organisé. Il y a donc un échange à avoir pour bien partager et répondre aux demandes à l'occasion de la réunion d'association du mois de novembre.

Question 8 : Concernant la sécurité de la passerelle, à quelle hauteur seront placés les garde-corps ? Est-il en outre prévu d'installer des caméras, notamment pour éviter les jets d'objets sur les véhicules ? S'agissant des terrains de tennis qui doivent prendre la place de l'ancienne piscine, comment leur installation est-elle envisagée, sachant que la nouvelle piscine n'est pas encore construite ?

Régis Bourguignon indique que les garde-corps de la passerelle seront à 1,5 m de hauteur.

Concernant le risque de jets d'objets sur l'autoroute, il souligne que ce dernier existe toujours, quelle que soit la hauteur du garde-corps, même s'il reste limité, et que des mesures plus élevées que le minimum réglementaire (1,3m) ont été mises en place pour le gérer.

S'agissant de la piscine, le démarrage des travaux de la nouvelle piscine sera lancé après les Jeux. La piscine actuelle sera démolie quand la nouvelle entrera en activité, et c'est à ce moment-là que l'on pourra procéder à la démolition de l'ancienne piscine et à la construction des terrains de tennis.

Les terrains de tennis ne seront pas livrés immédiatement après les Jeux. Cela dépend essentiellement du chantier de la nouvelle piscine, qui aujourd'hui n'est pas totalement défini.

Jean-Baptiste Borsali ajoute qu'il y a une opération-tiroir : c'est une fois la nouvelle piscine construite que l'ancienne sera détruite et les terrains bâtis.

Au sujet de la vidéoprotection, le maire indique que la question s'est aussi posée avec le maire de Dugny. Cela fait partie des conventions et des investissements que Dugny et Le Bourget vont mettre en œuvre communément pour sécuriser cette passerelle.

Question 9 : Les volontaires sont-ils bénévoles ? Par ailleurs, le projet initial comportait un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement, mais ce dernier semble avoir disparu, est-il possible d'avoir des précisions sur ce sujet ?

Vincent Caussé indique que les volontaires seront bénévoles au sens où ils ne seront pas rémunérés. Ils seront en revanche nourris et équipés aux couleurs de Paris 2024.

S'agissant du terrain d'honneur et terrain d'entraînement, **Nathalie Poncin** indique que ce sont bien deux terrains qui seront reconstitués. Le terrain d'honneur sera livré au premier trimestre 2023 et un terrain d'entraînement sera reconstitué à la place du gymnase Raoul Clerget.

Question 10 : La végétalisation prévue aura-t-elle lieu après l'ouverture des écoles ou à l'automne 2022 pour que ce soit prêt à temps pour les Jeux ?

Julie Marmonier précise qu'en livrant le prolongement de la rue Salengro et le parvis des écoles, sera déjà plantée une partie de la végétation, donc dès les prochaines semaines.

Question 11 : Avec l'importance que va prendre l'escalade dans la ville, ne serait-il pas judicieux, au-delà du gymnase, de faire quelques petits blocs d'escalade à l'extérieur, par exemple à proximité du gymnase, pour inviter les personnes à s'y essayer ?

Jean-Baptiste Borsali explique que la réflexion de mettre le mur d'escalade en héritage à l'intérieur du gymnase a été guidée par la sécurité et la nécessité de surveillance pour un équipement d'une telle hauteur. Monsieur le maire ajoute que l'héritage permettra de créer un club d'escalade, soulignant qu'il n'y a actuellement qu'un seul club d'escalade en Seine-Saint-Denis.

Kamel Ouarti rappelle en outre que le travail sur l'escalade au Bourget a démarré il y a plusieurs années, avant même l'installation de ce mur dans le gymnase. Des animations régulières sur la ville sont par exemple organisées avec des murs d'escalade éphémères, pour commencer à créer cette culture de l'escalade dans la ville. Le collège est en outre équipé d'un petit mur, avec des professeurs formés pour enseigner l'escalade.

Il explique enfin qu'un travail est en cours pour la création d'un club et souligne donc qu'il y a bien une démarche d'héritage pour l'escalade sur la ville du Bourget.

Jean-Baptiste Borsali revient ensuite sur le sujet de la circulation au Bourget. Il indique qu'actuellement, il est difficile de traverser la ville compte tenu des travaux qu'il y a sur l'avenue de la Division Leclerc, ainsi que de futurs travaux qui vont arriver, notamment sur l'avenue Kennedy d'ici l'année prochaine.

La semaine précédente, Monsieur le maire a été reçu par la sous-préfecture pour évoquer la question de la traversée des poids-lourds au Bourget. Celle-ci ne sera jamais interdite. Il s'agit en effet d'une route classée grande circulation, stratégique car elle constitue un raccourci vers Paris. Jean-Baptiste Borsali explique cependant que le temps des travaux, la ville essaye de limiter les camions qui ne font que traverser la ville pour leur indiquer plutôt un autre chemin, une réflexion est en cours avec la Préfecture. Dans l'intervalle, il a été demandé au sous-préfet s'il était possible de faire en sorte que les camions ne traversent pas la ville. La réponse est attendue.

Question 12 : À proximité des écoles, des noues seront installées, qu'en est-il de la sécurité des enfants ?

Julie Marmonier explique tout d'abord que les noues sont effectivement des aménagements paysagers en creux qui permettent de récolter les eaux pluviales pour l'infiltration dans le sol. Elle indique que ces ouvrages répondent à un ensemble de normes de profondeur, ils seront par ailleurs densément plantés, donc il sera difficile d'accéder aux noues. Par ailleurs, ils sont dimensionnés pour une pluie décennale, voire centennale, il y a donc statistiquement de l'eau dans l'ouvrage une fois tous les dix ans ou une fois tous les cent ans. Julie Marmonier résume en répétant que les ouvrages seront très peu souvent en eau et très densément plantés et en respectant les normes, le danger est donc très limité.

Conclusion

Jean-Baptiste Borsali remercie l'ensemble des participants pour ces échanges riches, et toutes les personnes travaillant sur tous ces sujets et enjeux. Il souligne que l'ensemble des ouvrages présentés sont des équipements qui seront destinés *in fine* aux Bourgetines et aux Bourgetins. Monsieur le maire remercie Paris 2024 puisque les Jeux Olympiques apportent beaucoup à la ville du Bourget et ses habitants.

Nathalie Poncin remercie également les personnes présentes pour leur participation active à cette soirée et souligne en outre l'engagement et la mobilisation des équipes de la SOLIDEO sur l'ensemble de ce projet.